

**VILLE DE  
CORENC**



**Le Maire,  
Conseiller métropolitain**

À l'attention de :  
Monsieur Bertrand SPINDLER  
Maire de La Tronche  
74, Grande Rue  
38700 – LA TRONCHE

Monsieur Philippe CARDIN  
Maire de Meylan  
4, Avenue du Vercors  
38240 MEYLAN

À Corenc, le : **26 AVR. 2023**

N/Réf. : 17/SBI/04/2023

**Objet** : Mise en œuvre du plan d'actions du programme d'accompagnement à l'écomobilité scolaire « MOBY écoles » à Corenc - Proposition d'une réflexion commune sur des aménagements cyclables sur l'Avenue de l'Eygala.

  
Messieurs les Maires,

Par la présente je me permets de vous écrire en cette forme afin de vous faire part des avancées du dispositif « MOBY » déployé dans la commune de Corenc depuis 2021.

Ce dispositif national conçu par Eco CO<sub>2</sub> (éco-entreprise innovante de l'Économie Sociale et Solidaire) vise un double objectif : sensibiliser les élèves des écoles élémentaires, leurs familles, les enseignants et le personnel d'encadrement à l'écomobilité ; favoriser les modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des enfants et de l'ensemble des acteurs de l'établissement par la réalisation d'un Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES).

À Corenc, à l'initiative de la municipalité et grâce au soutien du Parc Naturel Régional de Chartreuse, ce projet a démarré en novembre 2021 par la constitution de deux groupes de travail (comités Moby) représentant respectivement les deux écoles élémentaires publiques de la commune. Ces deux comités rassemblent des parents d'élèves, les directeurs des deux écoles participantes, des représentants des unions de quartiers, des agents des services municipaux et des élus.

Au cours de la première année, les phases de diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions ont été réalisées en s'appuyant sur le recensement des itinéraires les plus empruntés, l'analyse de questionnaires d'enquête et des sorties sur le terrain. Deux groupes de travail ont été constitués par école élémentaire pour Corenc afin de construire et mettre en œuvre le plan d'actions dans sa dimension de sensibilisation et dans l'amélioration des itinéraires cyclables et de leur signalisation. Parallèlement, les rapports de restitution de la première année de projet ont été transmis par la commune à Grenoble-Alpes Métropole d'une part, et par le Parc Naturel Régional de Chartreuse d'autre part.

Des rencontres sur le terrain ont ensuite été organisées le 21 février 2023 en présence de M. Lionel FAURE, chargé d'étude voirie de Grenoble-Alpes Métropole, des représentants de chaque comité Moby, et avec la participation des élus communaux concernés, pour définir les actions d'aménagements et de signalisation estimées prioritaires par secteur.

À la lumière de ces échanges, un tableau de pilotage a été mis en œuvre pour définir des aménagements à court, moyen et long termes.

Je vous sollicite ainsi pour vous proposer une réflexion collective sur la création d'aménagements pour les cyclistes sur l'Avenue de l'Eygala, voirie limitrophe à nos communes.

À l'aune des études réalisées sur des axes de circulation communs à nos territoires, je suis en effet convaincu que l'union de nos observations trouvera une attention particulière auprès de Grenoble-Alpes Métropole.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette démarche en faveur des mobilités douces, mes services et moi-même restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN**  
Maire de Corenc,  
Conseiller métropolitain

